



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



07213-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.234/7

8 novembre 1976

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Groupe intergouvernemental d'experts sur  
l'industrialisation des pays les moins avancés  
Vienne (Autriche), 15-24 novembre 1976

Point 1 de l'ordre du jour

PROBLEMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES PAYS LES MOINS AVANCES  
POUR ASSURER LEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Moyens de surmonter les obstacles qui s'opposent à leur industrialisation

Exposé sur le Népal

par

Ajit Narayan Singh Thapa

Président du

Centre népalais de services industriels

---

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Gouvernement ou de l'ONUDI.

We regret that in view of the urgency of the matter the  
by the fact that it is not possible to the  
and by the fact that the only other  
by which it is possible to the

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Situation du secteur industriel au Népal	3
2. Problèmes du développement industriel au Népal	5
3. Objectifs du développement industriel	6
4. Stratégies de développement industriel	6
5. Mesures prises par le Gouvernement pour surmonter les obstacles	7
5.1 Investissements	7
5.2 Programme sous-sectoriel	7
5.3 Priorités	8
5.4 Facilités et services accordés	9
5.5 Zones industrielles	9
5.6 Services fournis par les organismes officiels	10
5.7 Soutien accordé par les institutions financières	10

## 1. Situation du secteur industriel au Népal

Selon les estimations, la part du secteur industriel dans le produit intérieur brut aux prix du marché est de 11 % en comptant celle de l'artisanat (6,63 %). L'analyse des données statistiques montre qu'il existe de grandes disparités entre les entreprises industrielles, qu'il s'agisse de leur taille, de leur production ou de leur répartition géographique.

### Taille

L'entreprise industrielle moyenne emploie 20 personnes, produit une valeur ajoutée brute (production nette + amortissements) de 136 000 roupies et dispose d'immobilisations d'une valeur estimative de 105 000 roupies. Cependant, la majorité des entreprises sont beaucoup plus petites : 80 % d'entre elles emploient moins de 10 personnes.

### Production

L'industrie n'est pour l'essentiel qu'un prolongement du secteur agricole. La part des rizeries et des huileries dans le nombre total d'établissements industriels est de 76 %, et leur part dans la production nette est de 50 %. La productivité est extrêmement faible dans ces entreprises, la production nette par ouvrier n'étant en moyenne que de 8 100 roupies par an. La part des autres agro-industries dans la production nette du secteur industriel est de 9 %. La production nette des agro-industries autres que le travail des grains et la fabrication des huiles devrait donc être à peu près égale à celle de la branche qui les précède par ordre d'importance, à savoir celle des briques et des tuiles, dont la part dans la production industrielle est de 11 %. En dehors de cela, seules les industries du bois (6 %) et l'imprimerie (3 %) méritent d'être mentionnées. Il convient cependant de noter que la part de la catégorie "divers" s'élève à 17 % et que certaines activités qui ont été, semble-t-il, classées dans cette catégorie, notamment la brasserie et la distillerie ainsi que la fabrication de cigarettes, sont probablement aussi importantes.

### Répartition géographique

Le tableau ci-après montre que l'industrie est groupée dans le centre et l'est du pays :

#### Répartition des établissements industriels (%)

	<u>Centre</u>	<u>Est</u>	<u>Ouest</u>	<u>Extrême-ouest</u>
Nombre d'établissements	54 %	21 %	14 %	11 %
Valeur ajoutée brute	49 %	23 %	13 %	5 %
Part dans le volume de l'emploi	52 %	33 %	10 %	5 %

Ainsi, 77 % des activités industrielles, d'après la valeur ajoutée brute, et 85 % du volume de l'emploi sont groupés dans le centre et l'est du pays. Une répartition géographique suivant la latitude ferait apparaître une concentration encore plus forte de ces activités étant donné que, mis à part la vallée de Katmandou, Hetauda et, dans une certaine mesure, Pokhara, toute l'industrie est virtuellement concentrée dans la plaine de Terai.

La productivité est extrêmement faible. En moyenne, la valeur ajoutée brute par salarié est d'environ 7 000 roupies, et la production nette de 6 500 roupies; ce dernier chiffre est encore plus faible que celui qui a été cité plus haut pour les usines de travail des grains et les huileries. Cette faible productivité s'explique d'abord par l'intensité de la main-d'oeuvre dans la plupart des entreprises industrielles, où la valeur des immobilisations par salarié est de 5 400 roupies seulement et le coefficient de capital inférieur à l'unité (0,32). Toutefois, cette faible intensité de capital n'est pas la seule cause de la médiocrité de la productivité, qui est due dans une large mesure aux incidences des fermetures temporaires et d'une mauvaise gestion.

Une proportion étonnamment élevée de la production manufacturière du Népal est exportée. Ces exportations représentent 840 millions de roupies pour une production brute totale de 1 milliard 760 millions, soit 48 %. Toutefois, 93 % des dites exportations proviennent des industries du travail des grains et de la fabrication des huiles et sont absorbées en quasi-totalité par l'Inde. Les 7 % restants sont constitués presque exclusivement par le jute et les articles en jute, les exportations des autres industries manufacturières étant négligeables.

Ainsi, bien que l'industrie du jute constitue la principale source de devises du Népal après le tourisme - la monnaie indienne n'est pas convertible - sa part dans la production manufacturière brute vendue ailleurs qu'en Inde et au Népal n'est que de 3 %. En outre, la dépendance étroite de l'industrie du travail des grains et de l'industrie des huiles (pour 60 % de leur production brute) à l'égard du marché indien, qui certes est assez sûr pour le moment, mettrait néanmoins ces industries dans une situation difficile au cas où l'Inde viendrait à rapprocher sa propre production de sa demande en céréales alimentaires ou trouverait des sources d'approvisionnement moins chères, notamment aux Etats-Unis grâce à la loi No 400. Il importe donc d'améliorer et de moderniser les industries alimentaires de base et d'étendre leurs activités à la fabrication de produits plus élaborés en vue de leur exportation vers d'autres marchés.

## 2. Problèmes du développement industriel au Népal

Les principaux obstacles au développement de l'industrie manufacturière népalaise sont l'étroitesse du marché intérieur et le handicap provenant de ce que le pays est dépourvu d'accès à la mer et très éloigné de tout port de mer. Il est vrai que le Népal est plus peuplé que de nombreux pays en développement mais le pouvoir d'achat individuel ne dépasse pas 50 livres sterling par an. Les deux tiers de la population vivent dans des régions de collines difficiles d'accès où l'usage de la monnaie est marginal, la population locale subvenant elle-même à ses principaux besoins. Le marché des produits manufacturés est donc limité aux 10 % de la population qui vivent dans les villes et dans les régions accessibles de la plaine de Terai.

Sauf dans le cas des produits à base de céréales vendus à l'Inde, le développement des exportations est entravé par la situation géographique du pays, l'absence de ressources naturelles faciles à exploiter et la pénurie de personnel qualifié. Même l'industrie du jute a eu besoin d'un soutien artificiel et ce n'est que récemment que l'on a évalué les possibilités qui s'offraient à d'autres industries, notamment celles du sucre et du thé, de produits pour le marché mondial.

Dans ce contexte, l'initiative privée dans le secteur industriel a été jusqu'à présent limitée, les investisseurs plaçant leurs capitaux ou créant des entreprises dans d'autres secteurs, en particulier le commerce et le tourisme. En outre, l'aide

effective au développement industriel fournie par les organismes officiels a été faible, et les incertitudes quant à l'avenir du traité indo-népalais de commerce et de transit ont de grandes incidences sur le secteur industriel.

### 3. Objectifs du développement industriel

Dans le cinquième plan quinquennal le Gouvernement népalais a prévu de consacrer environ 10 % des dépenses totales au secteur industriel, y compris l'énergie, en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- i) Mettre à la disposition d'un maximum d'habitants certains biens et services essentiels (textiles, matériaux de construction, biens de consommation, etc.);
- ii) Réduire progressivement la dépendance actuelle à l'égard des importations en créant des industries de remplacement;
- iii) Offrir à la population active croissante qui travaille surtout dans l'agriculture, de nouvelles possibilités d'emploi;
- iv) Equilibrer le développement des différentes régions en créant des industries dans les régions défavorisées;
- v) Développer, partout où ce sera possible, les industries orientées vers l'exportation afin d'améliorer la balance des paiements;
- vi) Améliorer, quantitativement et qualitativement, la production et la productivité industrielles.

### 4. Stratégies de développement industriel

Pour atténuer les problèmes qui se posent dans le secteur industriel, le Gouvernement népalais prend un certain nombre de mesures. Il réduit progressivement le morcellement du marché en investissant dans les transports de surface et aériens, élève le taux de monétisation en favorisant le développement des cultures de rapport et la création de banques dans les zones rurales, et fait une place beaucoup plus importante à l'industrie dans les plans de développement au niveau macroéconomique. En 1974, le Gouvernement népalais a fait connaître sa nouvelle politique industrielle, qui fixe des objectifs précis dans le domaine de l'industrie, définit le rôle du secteur privé



et prévoit un certain nombre d'avantages fiscaux pour les opérations menées dans les domaines prioritaires. L'Office népalais du développement industriel fournit depuis 1959 une assistance financière, mais cette assistance, faute de s'appuyer sur de bonnes études de projets n'a pas suffi jusqu'à présent pour que les investissements atteignent le niveau voulu dans l'industrie. Pour remédier à cet état de choses, un Centre de services industriels a été créé il y a deux ans. Celui-ci reçoit beaucoup plus de demandes d'études de faisabilité qu'il ne peut en satisfaire, ce qui prouve que les idées de projet ne manquent pas, et le Gouvernement s'efforce maintenant d'obtenir une aide extérieure pour accélérer l'établissement de projets industriels bancables. Au risque de simplifier à l'excès, on peut dire que la stratégie adoptée vise à favoriser le plus possible l'essor des entreprises tant artisanales que de petites, moyennes et grandes dimensions dont les produits sont destinés à remplacer les importations, sans pour autant négliger les industries ayant un potentiel d'exportation, lesquelles exigent de gros investissements pour permettre des économies d'échelles et affronter la concurrence sur les marchés d'exportation.

## 5. Mesures prises par le Gouvernement pour surmonter les obstacles

### 5.1 Investissements

Les investisseurs privés répugnant à placer leurs capitaux dans des entreprises industrielles, le Gouvernement a assigné au secteur public un rôle important dans ce domaine. Ainsi la part des secteurs publics et privés dans les dépenses d'investissement prévues, dont le montant total s'élève à un milliard de roupies environ, représenteraient respectivement 531 et 400 à 500 millions de roupies.

### 5.2 Programme sous-sectoriel

Le cinquième plan comprend un programme portant sur la réorganisation, la modernisation et l'expansion d'un certain nombre d'entreprises publiques (une usine d'outils agricoles, une fabrique de cuir et de chaussures, une manufacture de tabac et une usine de traitement du thé), sur le démarrage de la production de cinq usines (cotonnades, chaux pour l'agriculture et l'industrie, beurre végétal, briques et tuiles, huiles végétales) qui avaient été mises en chantier au cours du quatrième plan quinquennal, et sur la création de deux usines de produits

minéraux (magnésite et ciment) et de deux usines de produits tirés du bois (résine/térébenthine, et pâte à papier et papier). La politique industrielle du Gouvernement assigne un rôle aussi important au secteur privé. Les domaines et les projets propices aux investissements privés ont été déterminés, et divers services d'appui sont fournis actuellement aux intéressés. Le cinquième plan quinquennal comporte un programme d'assistance spécifique pour la réorganisation des entreprises "malades", tandis que les entreprises industrielles privées qui offrent de bonnes perspectives d'avenir bénéficieront d'un soutien pour améliorer leur exploitation et développer leurs activités. En outre, des organismes et des services officiels fourniront toute l'assistance nécessaire pour la création de 50 complexes agro-industriels, de 13 exploitations minières, de 12 usines utilisant le bois et de 52 entreprises industrielles diverses dans le secteur privé.

### 5.3 Priorités

Dans la stratégie qu'il a adoptée, le Gouvernement a défini clairement les priorités industrielles visant à assurer l'autosuffisance du pays en biens de consommation essentiels et, progressivement, à fabriquer les produits nécessaires au développement national en utilisant les ressources naturelles locales. On espère ainsi développer les industries orientées tant vers le remplacement des importations que vers l'exportation. Les projets intéressés se divisent comme suit :

1. Projets en cours d'exécution (portant notamment sur la production de briques et de tuiles, de cotonnades et de beurre végétal);
2. Projets conçus en vue d'accroître la production de biens de première nécessité et de fabriquer les matériaux de construction requis pour le développement national (ciment, sucre, ghee, farine, vêtements de laine, produits sidérurgiques, etc.);
3. Projets reposant principalement sur l'emploi des matières premières et des ressources naturelles locales (allumettes, cachou et tanins, térébenthine, panneaux durs, ardoises, pâte à papier et papier, magnésite, thé, etc.);
4. La priorité sera accordée aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises artisanales qui fabriquent des produits d'importance secondaire, ainsi qu'aux grandes entreprises qui n'entrent pas dans la catégorie ci-dessus mais dont la taille permettra de réaliser des économies d'échelle.

A l'échelon sous-sectoriel, la priorité sera d'abord donnée au développement des agro-industries, en raison de la prédominance actuelle de l'agriculture dans l'économie, et à l'expansion des capacités de traitement et de conservation des produits agricoles.

#### 5.4 Facilités et services accordés

La politique industrielle adoptée en 1974 par le Gouvernement définit avec précision la nature et l'étendue des facilités accordées aux investisseurs locaux et étrangers. Elle précise à la fois les types de projets et les régions pour lesquels le Gouvernement souhaite obtenir le concours du secteur privé, en vue de favoriser le développement de l'industrie suivant le schéma souhaité et d'améliorer l'équilibre économique entre les régions.

Les facilités accordées sont les suivantes : garantie des prêts à terme, allocations de devises pour importer des facteurs de production, allègement des impôts directs et indirects, et enfin fourniture, contre une redevance symbolique, des services nécessaires par l'intermédiaire d'organismes officiels. En outre le Gouvernement pratique une politique d'avantages aux investisseurs étrangers, qui leur garantit la possibilité de rapatrier 10 % du capital social investi et 25 % des bénéfices qui en ont été tirés.

De même, le Gouvernement réserve un accueil favorable aux investissements étrangers pour les projets d'un coût d'un million de roupies au moins, et accorde aux investisseurs les services et les facilités mentionnés ci-dessus, que les projets soient exécutés en collaboration avec des investisseurs privés ou qu'il s'agisse d'entreprises communes auxquelles le Gouvernement lui-même participe, en particulier lorsque l'emploi de techniques de pointe est nécessaire.

#### 5.5 Zones industrielles

L'infrastructure nécessaire à l'implantation d'entreprises industrielles n'existe que dans quelques endroits, notamment à Katmandou, Biratnagar et Birgunj. Il importe donc de mettre en place une infrastructure comparable ailleurs que dans ces trois villes. Au début des années 60, le Gouvernement a entrepris une action dans ce sens, en créant des zones industrielles dans les différentes régions

du pays où l'implantation d'industries était possible. Au cours des premières années, les entreprises ont boudé ces zones industrielles, mais la situation s'est beaucoup améliorée par la suite, et actuellement deux domaines sont entièrement occupés. La superficie de ces zones et les services publics dont elles disposent varient suivant l'endroit où elles sont implantées. Il en existe deux à Katmandou (Balaju et Patan) et une dans chacune des villes suivantes : Hetauda, Dharan, Pokhara, Butwal et Nepalgunj. Ces zones mettent à la disposition des entreprises des lotissements viabilisés et des bâtiments à usage industriel alimentés de façon régulière et suffisante en électricité et en eau traitée. Les redevances demandées pour l'utilisation de ces bâtiments et de ces services sont symboliques.

#### 5.6 Services fournis par les organismes officiels

Afin de renforcer et de réorganiser les entreprises publiques, le Gouvernement a créé un Conseil de coordination interentreprises. Jusqu'ici, cet organisme a réalisé des études sur la gestion et l'exploitation de nombreuses entreprises publiques, notamment dans l'industrie. Les conclusions de ces études sont utilisées pour améliorer le fonctionnement des entreprises intéressées. De même, les services de vulgarisation industrielle et les études de faisabilité du Conseil aident à promouvoir, à développer et à exécuter des projets industriels dans de bonnes conditions.

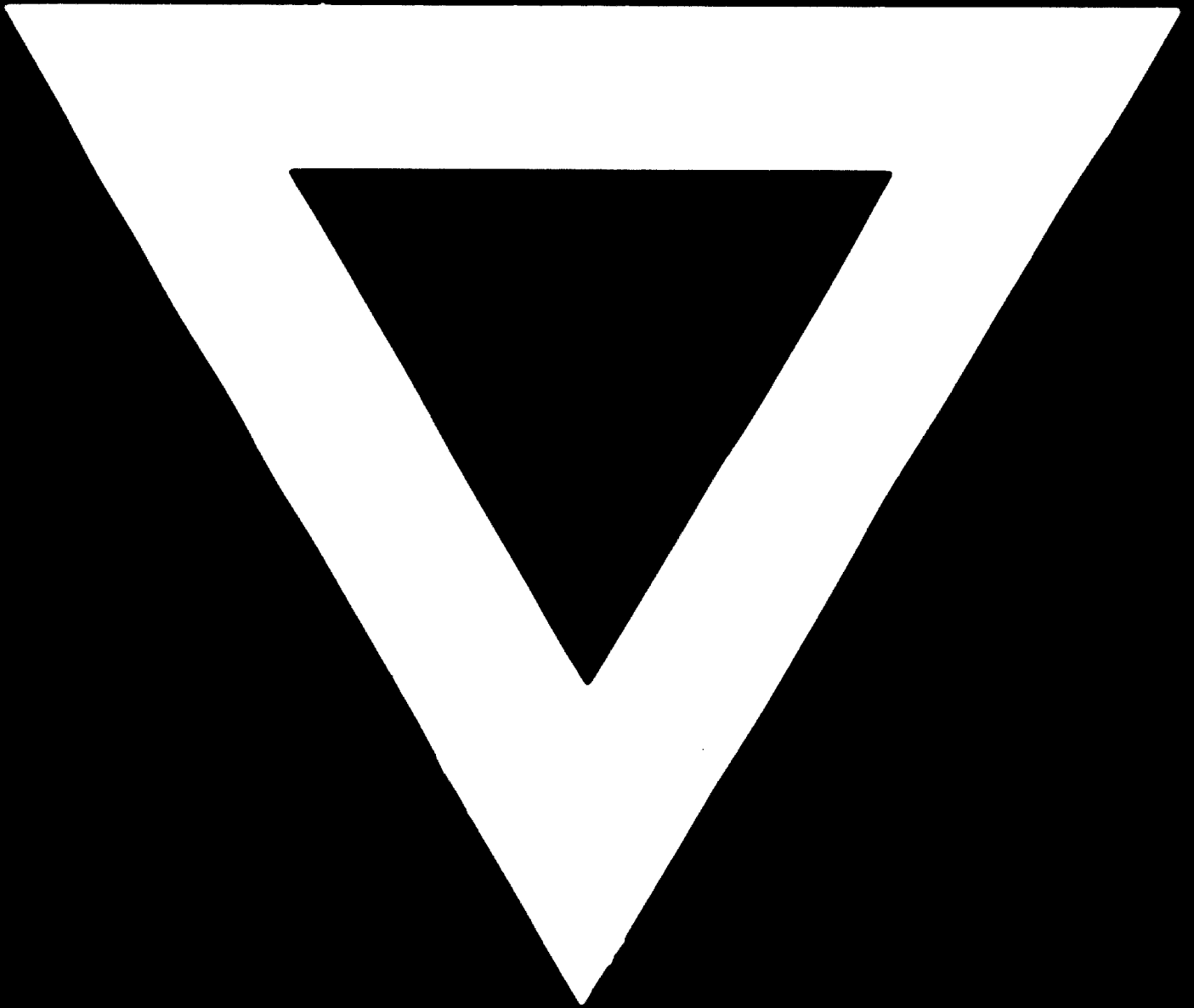
#### 5.7 Soutien accordé par les institutions financières

Un soutien financier est accordé au secteur industriel par les banques commerciales et autres institutions financières. L'Office népalais du développement industriel apporte son soutien aux entreprises publiques et surtout privées en leur accordant des prêts à long et à court terme et en prenant des participations dans certaines d'entre elles. Les banques commerciales accordent surtout des prêts pour la constitution d'un capital de roulement, mais elles ont commencé depuis peu, conjointement avec le Département de l'artisanat à octroyer des prêts à terme aux petites entreprises, car elles sont obligées de placer 7 % du montant total des dépôts qui leur sont confiés dans l'artisanat et dans l'agriculture. Pour répondre aux besoins, l'Office népalais du développement industriel et la Banque de développement agricole bénéficient de lignes de crédit accordées par les

Etats-Unis, le Japon, l'Inde, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, l'IDA, la BASD, etc. La monnaie locale est soutenue par la Banque Rastro et le Gouvernement. Pour répondre aux besoins d'industries déterminées, par exemple celles du thé, du tabac ou du jute, et pour absorber l'aide bilatérale fournie par d'autres pays, le Gouvernement a créé des sociétés publiques. Un soutien financier est également accordé par la Compagnie boursière créée récemment, qui garantira les titres des entreprises industrielles et commerciales, et par la Société de cautionnement, qui garantira les prêts alloués à l'artisanat et aux petites entreprises.



**E - 267**



**77.06.28**